

Vous êtes convoqué(e) à l'Assemblée Générale qui aura lieu le :

**Mercredi 15 mai à 19h30 heures précises
au Gymnase Dallier au 10, boulevard Saint-Denis - 92400 Courbevoie**

Afin de délibérer sur l'ordre du jour :

- Rapport moral établi par le président
- Rapport financier établi par le trésorier sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2018
- Approbation de ces rapports et des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018
- Budget 2020
- Approbation des tarifs des cotisations de la saison 2019-2020
- Perspectives pour la saison 2019/2020 (sportif, stages et autres)
- Enregistrement des candidatures au Comité Directeur
- Election du Comité Directeur
- Questions diverses

La bonne marche du club dépend de votre présence.

La présence du quart des membres actifs de plus de 14 ans est nécessaire pour la validité des délibérations. Si vous ne pouvez être présent, il vous est possible d'être représenté par un autre membre. Pour cela : merci de remplir un **pouvoir** et le déposer dans l'urne disponible à cet effet à l'entrée du Gymnase Dallier ou dans la boîte aux lettres à l'extérieur du gymnase. **Si vous souhaitez vous présenter comme membre du Comité Directeur, vous devez compléter un acte de candidature et le faire parvenir au secrétariat du club (Gymnase Dallier, 10 bd Saint-Denis Courbevoie 92400), avant le 13 mai 2018 (cachet de la poste faisant foi).**

Les documents sont aussi disponibles à l'entrée du Gymnase Dallier.

NB : est éligible toute personne âgée de 16 ans au moins le jour de l'élection, membre de l'association depuis 6 mois et ayant acquitté ses cotisations.

A l'issue de l'Assemblée Générale, vous serez convié à partager le verre de l'amitié.